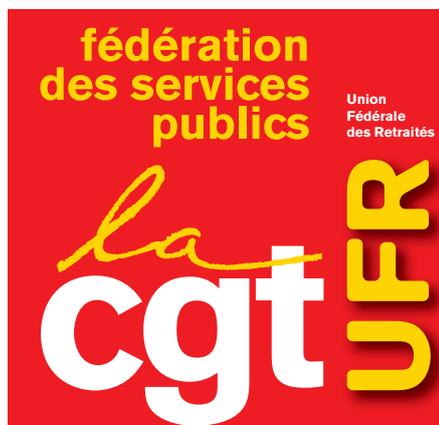


# Pour l'augmentation des retraites

## Pour le droit à une retraite décente pour tous



# MANIFESTATION NATIONALE LE 3 JUIN À PARIS

## RETRAITÉS

Le 16 avril 2014, le 1<sup>er</sup> ministre a décidé dans son pacte de responsabilité de réduire de 50 milliards d'euros les dépenses publiques.

Ainsi, Manuel Valls rabote 11 milliards d'euros sur les seules prestations sociales, en commençant par les retraites, les allocations familiales et le RSA. À cela s'ajoute l'inquiétude sur la suite de l'adoption d'une loi pour l'adaptation de la société au vieillissement.

Depuis 20 ans, les réformes successives des retraites (1993, 2003, 2008, 2010, 2013) n'ont eu d'autres objectifs que de durcir les conditions d'obtention de la retraite et de réduire le niveau des pensions avec l'indexation des retraites sur les prix, puis la mise en place de la décote et les allongements de la durée de cotisations.

Il y a de plus en plus de retraités, et particulièrement de femmes, qui vivent en dessous du seuil de pauvreté ; 4,2 millions perçoivent le minimum contributif de 629 euros, chiffre en constante augmentation.

C'est la réalité d'une misère qui se développe et touche une population particulièrement fragilisée et isolée.

Depuis 2 ans, leur pouvoir d'achat a subi une régression sans précédent par des mesures fiscales particulièrement injustes puisque touchant tous les retraités sans distinction avec :

- la suppression de la 1/2 part d'impôt pour les veufs et veuves, les divorcé-e-s,
- la fiscalisation du supplément de 10 % pour les retraités ayant eu 3 enfants ou plus,
- la hausse de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

À cela s'ajoute, pour les retraités imposables, l'instauration d'une contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) de 0,3 %.

**Le gel envisagé des pensions jusqu'en octobre 2015 après plusieurs années de baisse de pouvoir d'achat est inacceptable.**

## TOUS CONCERNÉS

Le gel du point d'indice depuis 2010 a déjà de lourdes conséquences sur le pouvoir d'achat des nouveaux/elles retraité-e-s.

L'impact sera encore aggravé pour les futurs pensionnés avec le gel du point d'indice jusqu'en 2017.

## ACTIFS, RETRAITÉS,

**DISONS NON ! À LA DOUBLE  
SANCTION :**

- ▶ PAS D'AUGMENTATION  
POUR LES ACTIFS
- ▶ MOINS DE PENSIONS  
POUR LES RETRAITÉS

De plus, le gel du point d'indice est préjudiciable pour l'équilibre de notre caisse de retraite (CNRACL).

L'annonce de ne pas geler les pensions en dessous de 1 200 euros ne changera rien.

**Aujourd'hui, les retraités en ont « RAS-LE-BOL » et décident de manifester le**

**MARDI 3 JUIN 2014 à PARIS**

**Par la mobilisation de tous, la CGT exige un changement radical de cap.**

**NON, LES RETRAITÉS NE SONT PAS DES PRIVILÉGIÉS, LE GOUVERNEMENT DOIT L'ENTENDRE.**

**Il faut mettre un coup d'arrêt à la politique de régression sociale à l'égard des retraités.**

**Actifs et retraités, agissons, solidaires, dans le refus de toute nouvelle dégradation et pour gagner nos revendications.**

## **Il nous faut gagner :**

- ▶ le rattrapage immédiat de 300 euros par mois pour tous les retraités,
- ▶ l'augmentation des pensions et retraites au 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- ▶ un minimum de retraite égal au SMIC revendiqué par la CGT à 1700 euros,
- ▶ une retraite décente dès 60 ans et plus tôt pour les métiers pénibles ou insalubres,
- ▶ la prise en compte des années d'études,
- ▶ l'intégration des primes dans le traitement pour le calcul du montant des pensions,
- ▶ une restauration de l'assurance maladie, la suppression des dépassements d'honoraires,
- ▶ le retour au Service public de proximité, notamment le développement des hôpitaux publics et des centres de santé à partir des besoins,
- ▶ le rétablissement de la 1/2 part pour enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu,
- ▶ l'abrogation des augmentations de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014
- ▶ une loi sur l'autonomie financée dans le cadre de la Sécurité sociale.

*« Retraitée, je ne suis pas une charge, je contribue au développement collectif de la société au travers d'activités qui vont de la garde des petits-enfants à l'aide aux devoirs, mais aussi par mon engagement dans le monde associatif. »*  
**Andrée 64 ans**  
**Retraitée du Service public**

**Dans l'unité, à l'appel de la CGT, la CFTC, FGR, FO, FSU, CGC, LSR, Solidaires, UNRPA**

**LE MARDI 3 JUIN 2014**  
**RASSEMBLEMENT À 11 H00**

**PLACE JOFFRE, FACE A LA TOUR EIFFEL**

**Métro : Ecole Militaire**

**Pour un pique-nique de lutte qui sera suivi d'une manifestation nationale jusqu'au Ministère des personnes âgées.**